

Bercy rouvre le registre national des entreprises

« Après des déboires, Bercy rouvre le guichet unique des entreprises », titre Les Echos, qui relate que, lancé le 1er janvier 2023, le Registre national des entreprises, portail conçu par Bercy pour faciliter les déclarations de création, modification et cessation des sociétés, a accumulé les problèmes. Depuis le 30 juin, le service a été rétabli à 100 %, selon le ministère. Contrairement à ce qui avait été fait en début d'année, les fonctionnalités d'Infogreffe, le portail géré de longue date par les greffes des tribunaux de commerce, et les démarches sur format papier, ont été maintenus jusqu'à la fin de l'année par sécurité et pour éviter tout nouvel accès de colère des chefs d'entreprise. « La priorité du GIE Infogreffe est d'éviter tout blocage ou retard pour les chefs d'entreprise et les professionnels du chiffre et du droit dans l'accomplissement de leurs formalités, et d'assurer le bon fonctionnement de l'économie française », martèle Dieudonné Mpouki, le président d'Infogreffe. Celui-ci se félicite aussi de la confiance accordée par le gouvernement même si, en mai, le site Infogreffe.fr a lui-même rencontré quelques problèmes techniques lors de sa mise à jour, ce qui a mis les usagers dans une double impasse. Il faudra désormais attendre un peu pour savoir si les fonctionnalités du registre national sont opérationnelles et si les dirigeants, comptables, formalistes, s'en emparent. (Les Echos, p.5)